

Image not found or type unknown



Bail d'habitation dégradations parties communes

Par **Hughes**, le **17/02/2014** à **11:20**

Je voulais savoir si les habitants d'un immeuble pouvaient tenter une action en justice contre un co-proprétaire bailleur, du fait de dégradations des parties communes commises par les invités d'un preneur à bail?

Merci de vos réponses.